



Conseil économique et social

Distr. générale
13 février 2001
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-quatrième session

2-6 avril 2001

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations
de la Conférence internationale sur la population
et le développement**

Flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport donne suite à une demande formulée à la vingt-huitième session de la Commission de la population et du développement, tendant à ce que soit établi un rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Il est aussi conforme aux résolutions 49/128 et 50/124 de l'Assemblée générale, dans lesquelles celle-ci demandait que soient établis des rapports périodiques sur ces flux.

Le rapport examine les tendances de l'aide bilatérale, multilatérale et de l'aide consentie par les ONG et les fondations en matière de population dans les pays en développement pour 1998 et les chiffres provisoires pour 1999 et il donne des estimations des dépenses intérieures présentées par les pays en développement en 1999.

L'aide internationale en matière de population a augmenté pour atteindre un peu plus de 2,1 milliards de dollars en 1998 et environ 2,2 milliards de dollars en 1999. Cette augmentation est encourageante, mais il faut signaler que le niveau de l'aide s'est maintenu aux environs de 2 milliards de dollars depuis 1995 et qu'il reste très inférieur à l'objectif convenu de 5,7 milliards de dollars en 2000.

Les pays en développement continuent d'affecter des ressources nationales aux programmes de population. En 1999, les dépenses engagées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales étaient estimées à 8,9 milliards de dollars, chiffre en augmentation par rapport au niveau de 8,6 milliards de dollars atteint en 1998, mais également inférieur à l'objectif convenu. Il convient toutefois de manier ce chiffre avec précaution dans la mesure où les données sont loin d'être exhaustives et ne sont pas tout à fait comparables avec celles relatives à l'aide internationale. Il importe aussi de noter que ces flux de ressources nationales proviennent pour la plupart d'un petit nombre de grands pays. Le montant total de l'aide extérieure et des dépenses nationales alloué aux activités en matière de population est estimé à environ 11 milliards de dollars en 1999.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-6	3
II. Aide extérieure aux activités en matière de population	7-25	4
A. Évolution de l'aide fournie par les pays donateurs.	11-17	6
B. Évolution de l'aide multilatérale	18-21	8
C. Évolution de l'aide privée dans le domaine de la population	22-23	10
D. Évolution des dépenses par région géographique et mode d'acheminement de l'aide	24-25	10
III. Flux de ressources financières intérieures destinées aux activités en matière de population	26-34	12
IV. Flux de ressources financières destinées à des activités annexes en matière de population	35-38	16
V. Conclusions	39-43	17
Figures		
I. Évolution de l'aide internationale en matière de population, 1993-1999		5
II. Fluctuation des taux de change entre 1993 et 1999		7
III. Évolution des prêts multilatéraux d'aide au développement destinés aux activités de population, 1993-1999		9
IV. Évolution de l'aide en matière de population, par région géographique, 1993-1999.		11
V. Montant final des dépenses consacrées à l'aide en matière de population par mode d'acheminement, 1993-1999		12
Tableaux		
1. Aide extérieure aux activités de population par catégorie principale de donateurs, 1998 et 1999		5
2. Estimations des dépenses publiques en matière de population par catégorie d'activités, 1999		15
3. Estimations des dépenses des organisations non gouvernementales en matière de population par catégorie d'activités, 1999		15

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour donner suite à une demande formulée à la vingt-huitième session de la Commission de la population et du développement¹, tendant à ce que soit établi un rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement². Ce rapport s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la Commission sur la population et le développement et donne suite aux résolutions 49/128 et 50/124 de l'Assemblée générale dans lesquelles celle-ci demande que soient établis des rapports périodiques sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action.

2. Ce rapport examine les flux de ressources financières pour l'aide extérieure aux activités en matière de population en 1998 ainsi que les données provisoires concernant ceux de 1999. Il fournit aussi des évaluations des dépenses consacrées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales aux activités de population dans les pays en développement en 1999³. L'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas collecte, dans le cadre d'un contrat avec le FNUAP, les données relatives à l'aide des pays donateurs et aux flux de ressources nationales. L'Institut et le Fonds évaluent et analysent conjointement ces données.

Méthodologie

3. Les données relatives à l'aide des donateurs présentées dans le présent rapport ont été rassemblées au moyen d'un questionnaire détaillé qui a été envoyé à environ 200 donateurs, y compris des pays donateurs, organisations et organismes multilatéraux, grandes fondations privées et autres organisations non gouvernementales qui fournissent une aide dans le domaine de la population. Les données de 1999 sont fondées sur les réponses reçues au 1er février 2001 et ont un caractère provisoire puisqu'elles sont appelées à être modifiées à mesure que d'autres réponses seront reçues.

4. Les renseignements sur les flux de ressources nationales pour 1999 proviennent de données tirées de réponses aux questionnaires adressés à 98 bureaux extérieurs du FNUAP/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) répartis dans le monde entier et desservant quelque 155 pays. Au 1er février 2001, 54 pays au total, représentant plus des trois quarts de la population des pays en développement, avaient fourni des renseignements. Des études de cas effectuées dans certains pays dans le contexte du projet sur les flux de ressources ont complété les réponses obtenues dans le cadre de l'enquête par courrier⁴.

5. Le présent rapport analyse les flux internationaux et nationaux de ressources financières qui font partie des éléments chiffrés spécifiés au paragraphe 13.14 du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement : services de planification familiale, services de santé de base en matière de reproduction, prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST), de la contamination par le VIH et du sida⁵; et recherche fondamentale et analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. D'après les estimations, la mise en oeuvre de ces éléments du Programme d'action relatifs à la population et à la santé en matière de reproduction dans les pays en développement et les pays en transition devait coûter 17 milliards de dollars des États-Unis⁶ d'ici à

l'an 2000. On estimait qu'environ deux tiers de ce montant seraient financés par les pays eux-mêmes et un tiers, soit 5,7 milliards de dollars, le serait par la communauté internationale des donateurs.

6. Pour éviter des doubles emplois, porter au maximum le rapport coût-efficacité et réduire au minimum la fatigue des personnes interrogées, le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas ainsi que l'ONUSIDA ont coordonné les activités de collecte de données, en commençant par un groupe sélectionné d'organismes ayant répondu au questionnaire de 1998. Cette collaboration s'étant révélée profitable pour toutes les parties intéressées, le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas ont continué de travailler ensemble sur l'enquête de 1999, offrant de collaborer avec tous les donateurs. Il est prévu de coordonner en définitive l'élément national et les études de cas par pays.

II. Aide extérieure aux activités en matière de population

7. Dans la période qui a immédiatement suivi la Conférence du Caire, le montant de l'aide internationale aux activités de population avait augmenté de 54 %, passant de 1,3 milliard de dollars en 1993 à 2 milliards de dollars en 1995. En 1996, elle n'avait que très peu augmenté, dépassant de peu les 2 milliards de dollars. Mais en 1997 elle a diminué pour la première fois après la Conférence, s'établissant à 1 milliard 960 millions de dollars. Cette légère tendance à la baisse a été inversée en 1998, le chiffre correspondant atteignant 2,1 milliards de dollars.

8. Les pays donateurs ont été la principale source de fonds principaux. Ils ont versé 1,5 milliard de dollars, soit 72 %, en 1998. Les banques de développement, et en premier lieu la Banque mondiale, ont consenti un peu plus de 426 millions de dollars (20 %) sous forme de prêts pluriannuels; la contribution des organisations et organismes multilatéraux a été de 35 millions de dollars, soit 1,6 %; celle des sources privées (essentiellement des fondations) a représenté 124 millions de dollars, soit 5,8 % du montant total des fonds principaux. En outre, les banques de développement ont annoncé qu'elles avaient alloué 10 millions de dollars à des donateurs intermédiaires au titre de programmes spéciaux de dons en matière de population et de santé de la reproduction, dont 8,6 millions ont été versés par la Banque mondiale et le reste par la Banque asiatique de développement.

9. D'après les évaluations préliminaires fondées sur les réponses au questionnaire de 1999 reçues au 1er février 2001, l'aide en matière de population aurait augmenté de 2,1 milliards de dollars en 1998 à près de 2,2 milliards de dollars en 1999. La contribution des pays donateurs s'est élevée à 1,4 milliard de dollars, celle des organisations et organismes multilatéraux à 31 millions de dollars, celle des sources privées à 182 millions de dollars et les banques de développement, principalement la Banque mondiale, ont fourni 540 millions de dollars sous forme de prêts pluriannuels et 9 millions de dollars sous forme de dons. Le tableau 1 compare l'aide extérieure aux activités en matière de population par grandes catégories de donateurs pour 1998 et 1999. La figure I présente les tendances de l'aide internationale aux activités de population depuis la période antérieure à la Conférence du Caire en 1993 jusqu'en 1999⁷. Les données pour 1999 sont préliminaires et susceptibles d'être modifiées à mesure que des informations plus récentes deviendront disponibles. Ces chiffres devraient augmenter dès que des contributeurs tels que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Fondation Ford et plusieurs autres

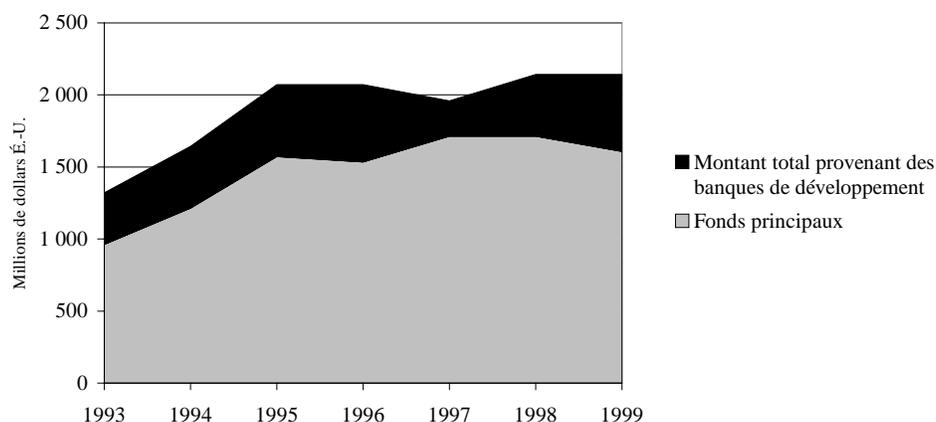
donateurs importants n'ayant pas répondu à la date limite présenteront leurs données pour 1999. Les chiffres définitifs seront inclus dans *Financial Resource Flows for Population Activities in 1999*, qui sera publié au cours du second semestre 2001.

Tableau 1
Aide extérieure aux activités de population par catégorie principale de donateurs, 1998 et 1999

	1998		1999 ^a	
	Millions de dollars É.-U.	Pourcentage	Millions de dollars É.-U.	Pourcentage
Bilatérale				
Pays donateurs	1 539	72,1	1 413	65,0
Multilatérale				
Système des Nations Unies	35	1,6	31	1,4
Privée				
Fondations/ONG	124	5,8	182	8,4
Banques de développement				
Dons	10	0,5	9	0,4
Prêts	426	20,0	540	24,8
Total	2 134	100	2 175	100

^a Les données relatives à 1999 sont provisoires.

Figure I
Évolution de l'aide internationale en matière de population, 1993-1999



Note : Les données pour 1999 sont provisoires.

10. Il convient de noter qu'outre les fonds dont il est question dans le présent rapport, d'autres ressources sont affectées aux activités de population dans le contexte de nombreux projets intégrés dont le financement n'est pas ventilé par composante.

Ces dernières années, il est devenu de plus en plus difficile de ventiler l'élément population dans les projets intégrés et d'isoler les « éléments chiffrés du Programme d'action relatif à la population » des activités non mentionnées au paragraphe 13.14 du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Pour obtenir des fonds à allouer aux services de planification familiale, de santé en matière de reproduction et de prévention de la contamination par le VIH/sida intégrés dans des programmes de services sociaux de base tels que les projets relatifs à la nutrition, à la santé intégrée et à l'éducation des filles, le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas poursuivent leur dialogue avec les donateurs en vue de parvenir à un accord sur la façon d'évaluer l'élément population dans les projets intégrés.

A. Évolution de l'aide fournie par les pays donateurs

11. L'aide bilatérale est passée de 777 millions de dollars en 1993 à plus de 1,5 milliard de dollars en 1998, demeurant à peu près au même niveau qu'en 1997⁸. Les États-Unis d'Amérique sont restés les plus gros donateurs, leurs contributions dans le domaine de l'aide en matière de population se chiffrant à environ 620 millions de dollars en 1998, soit 40 % des ressources fournies par les pays donateurs. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a été le deuxième donateur par ordre d'importance, avec 126 millions de dollars, soit 8 % des fonds alloués par les pays donateurs. D'autres donateurs importants en 1998 ont été l'Allemagne, les Pays-Bas, le Japon, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Australie et le Canada.

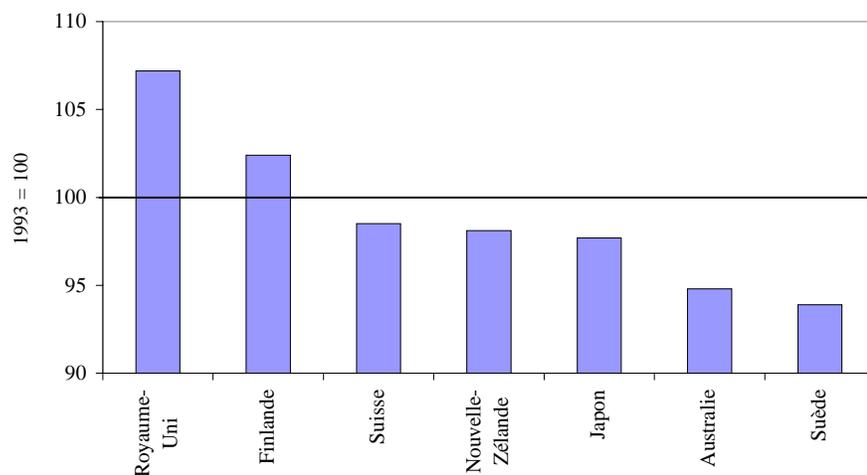
12. Les évaluations préliminaires indiquent que le total de l'aide bilatérale en matière de population a diminué en 1999 s'établissant à 1,4 milliard de dollars. Sur les 20 pays qui ont communiqué les chiffres de 1999, seuls 5 ont augmenté leur contribution, 14 ont diminué la leur et 1 pays a fourni une contribution identique en 1998 et 1999. Il convient de remarquer que sur les 14 pays qui ont enregistré une baisse de leur niveau de financement, trois ont en fait augmenté leur contribution en monnaie locale, mais ont enregistré une baisse en dollars des États-Unis. Les cinq principaux donateurs en 1999 ont été les États-Unis, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Japon et le Royaume-Uni.

13. En 1999, la majeure partie du montant définitif des dépenses consacrées aux activités de population (37 %) a été consacrée à la planification familiale, 30 % ont été affectés aux services de santé de base en matière de reproduction, 23 % aux activités liées aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/sida, et 10 % à la recherche fondamentale et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. Ces pourcentages doivent être considérés comme des estimations car, compte tenu de la tendance à l'intégration des services, il devient de plus en plus difficile de faire la distinction entre les catégories d'activités énumérées. Nombre de systèmes d'enregistrement de données sont tels que les services en matière de santé de la reproduction recouvrent les services de planification familiale et/ou les activités liées aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/sida. Des efforts sont déployés en vue de consigner séparément les dépenses afférentes à chacune des quatre catégories.

Conséquences des fluctuations des taux de change

14. Le FNUAP mesure les flux d'aide financière en utilisant le dollar des États-Unis comme monnaie de référence. De ce fait, bien que certains pays aient accru leur contribution en monnaie locale, celle-ci peut en fait avoir diminué en dollars des États-Unis. Par exemple, en 1998, l'Australie et le Japon ont coopéré plus largement au financement des activités en monnaie locale, de même que l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse en 1999, mais du fait des fluctuations des taux de change, ces cinq pays ont enregistré une baisse de leur contribution en dollars des États-Unis. La figure II montre les conséquences des fluctuations monétaires et de l'évolution des taux de change en 1993 (avant la Conférence internationale sur la population et le développement) et en 1999 (dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles), en prenant pour base le dollar des États-Unis, pour les principaux pays donateurs dont la monnaie a subi les fluctuations de change les plus importantes durant cette période. La Suisse, la Nouvelle-Zélande, le Japon, l'Australie et la Suède ont vu leur monnaie se déprécier par rapport au dollar, tandis que celle du Royaume-Uni et de la Finlande s'est appréciée.

Figure II
Fluctuation des taux de change entre 1993 et 1999



Note : Les fluctuations ont été calculées par rapport aux taux de change des monnaies des pays concernés en 1993, considérés comme base 100.

Pourcentage de l'aide en matière de population dans l'aide publique au développement

15. L'aide en matière de population a représenté 2,82 % du montant total de l'aide publique au développement (APD) consentie par les pays donateurs en 1998, date à laquelle ce pourcentage a diminué pour la première fois depuis la Conférence internationale sur la population et le développement. Les chiffres préliminaires indiquent qu'en 1999 ce pourcentage a encore diminué et a été ramené à 2,48 %. Ainsi les programmes en matière de population ont reçu une part plus faible de l'aide publique au développement. Bien que le montant total de l'APD ait augmenté,

s'établissant à 55,7 milliards de dollars en 1999 contre 51,7 milliards de dollars en 1998, il reste légèrement inférieur au niveau de 56,3 milliards de dollars atteint en 1993.

16. Sur les 20 pays ayant présenté un rapport en 1999, quatre pays – la Belgique, l'Irlande, l'Italie et l'Espagne – ont consacré à l'aide en matière de population une part plus élevée de l'APD qu'en 1998. Le pourcentage d'APD que les pays ont consacré à l'aide en matière de population (à l'exclusion des pays n'ayant pas fait de contribution cette année-là) a été compris entre 0,15 % et 6,6 %. Trois pays ont affecté plus de 4 % du montant total de leur APD aux activités en matière de population en 1999 (Finlande, Norvège et États-Unis) contre cinq pays en 1998 (Australie, Finlande, Norvège, Suède et États-Unis).

L'aide aux activités de population par rapport au produit national brut

17. Entre 1997 et 1998, la contribution des pays donateurs à l'aide aux activités en matière de population est passée en moyenne de 72 à 67 dollars par million de dollars de produit national brut (PNB). Le chiffre préliminaire pour 1999, de nouveau en baisse, est de 59 dollars par million de dollars. Cette moyenne dissimule des différences considérables entre pays, les contributions étant comprises entre 4 et 410 dollars par million de dollars de PNB. En dépit de la baisse enregistrée, le montant affecté par les pays à l'aide aux activités de population demeure supérieur à celui d'avant la Conférence internationale sur la population et le développement, qui atteignait 42 dollars par million de dollars de PNB.

B. Évolution de l'aide multilatérale

Dons

18. L'aide multilatérale aux activités de population fournie par les organisations et organismes des Nations Unies a diminué, tombant de 49 millions de dollars en 1997 à 35 millions de dollars en 1998. Cette diminution peut être en partie attribuée au fait que tous les organismes des Nations Unies n'ont pas communiqué de données sur leurs revenus de l'année 1998. Les banques de développement font état de dépenses de 10 millions de dollars représentant les fonds versés à des intermédiaires pour l'exécution de programmes spéciaux dans le secteur de la population et de la santé en matière de reproduction qui sont financés par des dons. Sur ce montant, 8,6 millions de dollars ont été dépensés par la Banque mondiale et le reste par la Banque asiatique de développement. En 1999, le montant estimatif de l'aide multilatérale a de nouveau diminué, s'établissant à 31 millions de dollars. Les banques de développement font état de dépenses de 9 millions de dollars, représentant les fonds versés aux intermédiaires pour l'exécution des programmes spéciaux financés par des dons en 1999.

19. La meilleure façon d'apprécier l'importance de l'aide accordée par les organisations et organismes multilatéraux au secteur de la population consiste à calculer le montant des fonds qui passent par ces organismes pour être ensuite distribués. En 1998, près de 355 millions de dollars ont été acheminés par l'intermédiaire des organisations et organismes multilatéraux. Pour 1999, le chiffre préliminaire, qui ne comprend pas les montants transitant par l'OMS, reste de 355 millions de dollars. Le FNUAP est l'organisme de la famille des Nations Unies qui fournit l'aide la plus

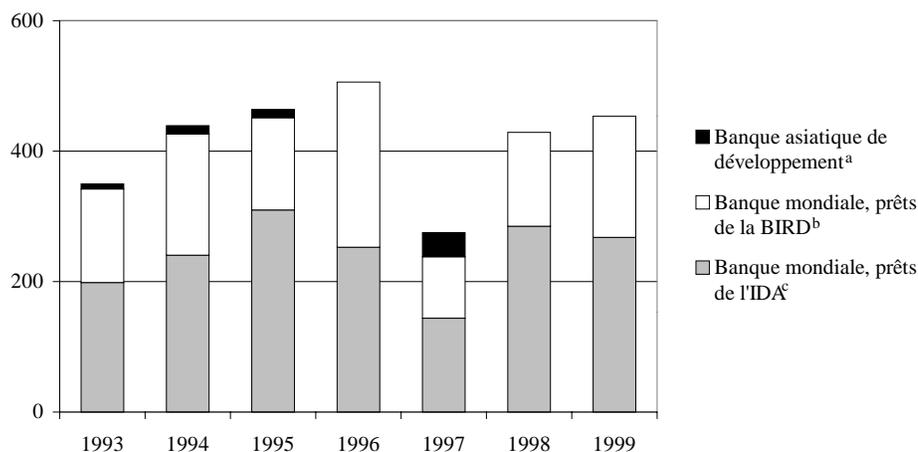
importante dans le secteur de la population, puisque le montant accordé par son intermédiaire a été de 284 millions en 1998 et de 242 millions en 1999.

Prêts

20. Les banques de développement, qui accordent des prêts aux pays en développement, constituent une source d'aide multilatérale importante au secteur de la population. Leur contribution est examinée séparément dans la mesure où leur aide est accordée non pas sous forme de dons, mais sous forme de prêts qui doivent être remboursés. Les prêts des banques correspondent à des engagements qui sont comptabilisés pendant l'année au cours de laquelle ils sont approuvés, mais déboursés sur plusieurs années. La plupart des prêts au titre de l'aide en matière de population sont consentis par la Banque mondiale qui finance des activités telles que des services dans le domaine de la santé en matière de reproduction et du planning familial, l'élaboration des politiques démographiques, la prévention du VIH/sida, des enquêtes sur la fécondité et la santé ou encore des recensements. Les prêts de la Banque mondiale sont passés de 426 millions de dollars en 1998 à 447 millions de dollars en 1999. Sur ce montant, 265 millions sont des prêts de l'Association internationale de développement (IDA), dont les taux sont très avantageux et 182 millions de dollars représentent des prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), dont les taux sont plus proches de ceux du marché. La Banque interaméricaine de développement a indiqué qu'elle avait accordé des prêts d'un montant de 93 millions de dollars au secteur de la population en 1999 (fig. III).

Figure III

Évolution des prêts multilatéraux d'aide au développement destinés aux activités de population, 1993-1999



Note : Les données pour 1999 sont provisoires.

^a On ne dispose d'aucun chiffre relatif au montant accordé par la Banque asiatique de développement en 1998 et 1999 car cette dernière a indiqué qu'elle avait accordé des prêts pour le financement de projets intégrés dans le domaine de la santé, dans lesquels un montant indéterminé a été alloué à des activités dans le secteur de la population.

^b Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

^c Association internationale de développement.

21. La Banque asiatique de développement a indiqué qu'elle avait consenti des prêts d'un montant de 347 millions de dollars en faveur de programmes de soins de santé primaires dont un montant indéterminé a été affecté à des activités liées à la population. Comme il devient de plus en plus difficile de faire la part des activités concernant la population dans les projets intégrés et de séparer les « éléments chiffrés du Programme d'action relatifs à la population » des éléments qui ne figurent pas au paragraphe 13.14 du Programme d'action du Caire, les prêts qui sont utilisés pour financer les services sociaux de base (santé et éducation) et qui incluent le planning familial, la santé en matière de reproduction et la prévention du VIH/sida ne sont pas comptabilisés car il n'est pas possible de ventiler les fonds alloués selon les quatre principales catégories d'activités relatives à la population définies dans le Programme d'action.

C. Évolution de l'aide privée dans le domaine de la population

22. Les fondations privées, les organisations non gouvernementales et autres entités privées constituent également une source d'aide importante au secteur de la population. En 1998, le concours des fondations et des organisations internationales non gouvernementales s'est élevé à 124 millions de dollars. Les cinq premières fondations qui ont financé des activités de population en 1998 étaient : la Fondation Ford, la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation Rockefeller, la Fondation Bill et Melinda Gates et le Wellcome Trust.

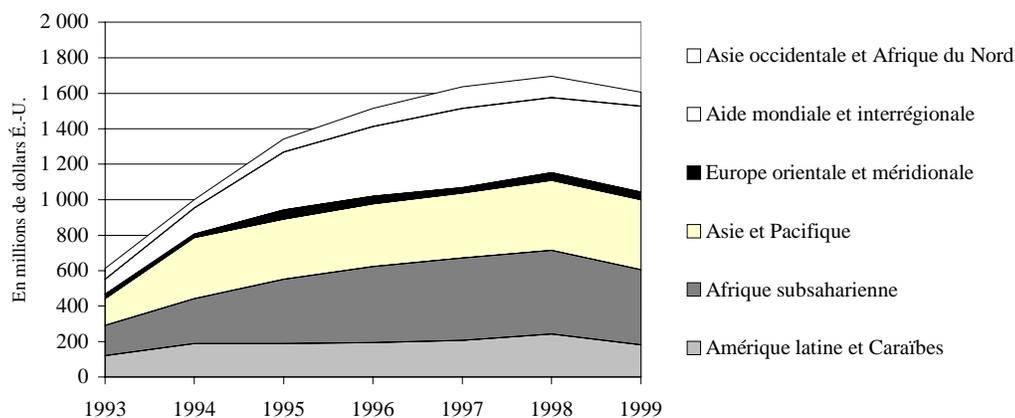
23. Au 1er février 2001, alors que plusieurs des principales fondations n'avaient pas encore communiqué leurs chiffres, le montant préliminaire des ressources fournies par le secteur privé en 1999 s'élève à 182 millions de dollars. Ce montant devrait augmenter au fur et à mesure que les organisations font état de leurs contributions. Plusieurs des principales fondations ont augmenté leurs financements en 1999. Parmi les principaux donateurs pour lesquels des données sont disponibles pour 1999 figurent la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation Rockefeller et le Wellcome Trust. À la date limite fixée aux fins de la publication du présent rapport, la Fondation Ford n'avait pas communiqué ses chiffres pour l'année 1999.

D. Évolution des dépenses par région géographique et mode d'acheminement de l'aide

24. Depuis 1995, l'Afrique subsaharienne reçoit le pourcentage le plus élevé de l'aide au secteur de la population, la région Asie-Pacifique occupant la deuxième place. À elles deux, ces régions ont bénéficié de plus de la moitié de l'aide internationale en 1998, le reste de l'aide se répartissant comme suit : Amérique latine et Caraïbes, 14 %; Asie occidentale et Afrique du Nord, 7 %; Europe orientale et méridionale, 2 %. Au cours des dernières années, une part de plus en plus importante de l'aide internationale a servi à financer des activités mondiales et interrégionales. Celle-ci est passée de 18 % en 1993, année précédant la Conférence internationale sur la population et le développement, à 25 % en 1998. Les chiffres préliminaires de l'année 1999 vont dans le même sens : l'Afrique subsaharienne a reçu 27 % du total de l'aide aux secteurs de la population; la région Asie et Pacifique, 25 %; l'Amérique latine et les Caraïbes, 11 %; l'Asie occidentale et l'Afrique du

Nord, 5 %; et l'Europe orientale et méridionale, 2 %. En 1999, la part de l'ensemble de l'aide aux secteurs de la population qui a été affectée aux activités mondiales et interrégionales a augmenté, pour atteindre 30 % (fig. IV).

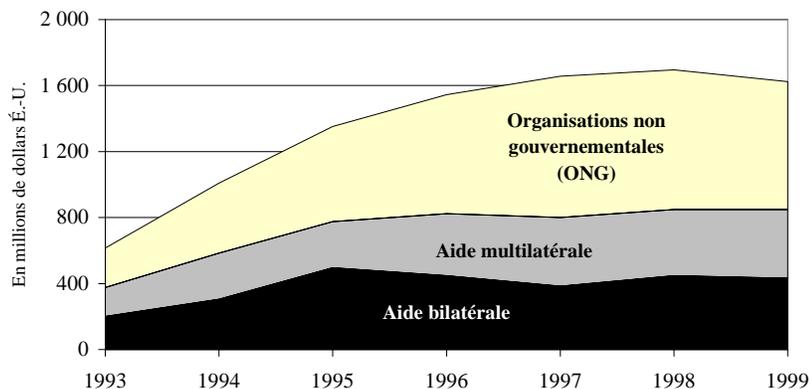
Figure IV
Évolution de l'aide en matière de population, par région géographique, 1993-1999



Note : Les données pour 1999 sont provisoires.

25. L'aide aux programmes de population parvient à ses destinataires par des voies diverses qui, de la source primaire au pays bénéficiaire, sont les suivantes : la voie bilatérale, qui met directement le pays donateur en relation avec le gouvernement du pays bénéficiaire; la voie multilatérale, qui passe par les organisations et les organismes des Nations Unies; et la voie des organisations non gouvernementales (internationales et nationales), qui passe par des organisations telles que la Fédération internationale pour la planification familiale et le Conseil de la population. En 1998, la moitié des dépenses finales totales consacrées aux activités de population ont été le fait d'organisations internationales non gouvernementales, 26 % ont été acheminées par l'intermédiaire de programmes bilatéraux et 24 % des fonds ont été dépensés par des organisations multilatérales⁹. Depuis 1993, la voie des organisations non gouvernementales est restée la principale voie d'acheminement. Les chiffres provisoires de 1999 montrent que la majeure part de l'aide, soit 48 %, continue d'être acheminée par les organisations non gouvernementales, la part de la voie bilatérale et de la voie multilatérale étant égale, soit 26 % (fig. V).

Figure V
**Montant final des dépenses consacrées à l'aide en matière de population
 par mode d'acheminement, 1993-1999**



Note : Les données pour 1999 sont provisoires.

III. Flux de ressources financières intérieures destinées aux activités en matière de population

26. Le projet FNUAP/NIDI [Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas)] continue d'examiner les flux de ressources financières intérieures consacrées aux activités de population. Les questionnaires relatifs aux dépenses intérieures de l'année 1999 ont été envoyés aux bureaux FNUAP/PNUD des différents pays qui ont été chargés de les faire parvenir aux autorités et aux représentants des organisations non gouvernementales nationales concernées. Dans de nombreux pays, des consultants locaux ont été recrutés pour aider les organismes nationaux et les organisations non gouvernementales à répondre aux questionnaires. Il a été demandé aux personnes interrogées d'accorder une attention particulière aux « éléments chiffrés du programme d'action » et de ne prendre en compte que les ressources financières intérieures.

27. Au total, 54 pays, représentant 76 % de la population des pays en développement et des pays dont l'économie est en transition, ont communiqué des données sur leurs flux de ressources intérieures avant la date limite fixée aux fins de la publication. Un certain nombre de gouvernements n'ont pu fournir de données relatives aux flux de ressources intérieures cette année du fait de restrictions budgétaires et du manque de personnel. D'autres ont fourni des renseignements incomplets, et d'autres encore recueillent actuellement les renseignements demandés.

28. Pour compléter les renseignements fournis par l'enquête annuelle, le projet FNUAP/NIDI a effectué des études de cas dans les pays suivants : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Égypte, Éthiopie, Inde, Indonésie, Pakistan, Pérou, République-Unie de Tanzanie et Sénégal. En fournissant des renseignements plus détaillés sur la façon dont les flux de ressources sont affectés aux activités de population, les études de cas fournissent un instrument précieux qui permet de mieux comprendre les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des objectifs financiers du Programme d'action.

Les études de cas analysent également des questions qui n'apparaissent pas au premier chef dans l'enquête, y compris la sensibilité aux renseignements relatifs aux ressources financières, l'effet de la décentralisation sur le suivi des flux de ressources intérieures, la difficulté de désagréger les quatre catégories « d'éléments chiffrés du programme d'action », le rôle du secteur privé et les principaux obstacles rencontrés.

29. Le FNUAP a pu estimer de façon approximative l'ensemble des flux de ressources intérieures destinées aux activités de population sur la base des renseignements fournis par les pays ayant répondu à l'enquête portant sur l'année 1999, des rapports relatifs aux études de cas et des données complémentaires fournies par quelques pays de taille importante qui n'ont pas répondu aux questionnaires ou qui ont communiqué des informations incomplètes¹⁰. Ces résultats sont à utiliser avec précaution car les données disponibles sont souvent sous-estimées ou incomplètes ou ne sont pas toujours comparables. Ces estimations, dont les résultats sont à considérer avec précaution, donnent un montant de 7,8 milliards de dollars, auquel on a ensuite ajouté 1,1 milliard de dollars correspondant à la proportion des ressources d'origine privée (14 %). Le montant total des ressources nationales destinées aux activités de population atteint 8,9 milliards de dollars en 1999.

30. Même si le montant total des flux de ressources intérieures est estimé de façon très approximative sur la base de données qui ne sont pas toujours complètes et totalement comparables, ces estimations sont néanmoins utiles dans la mesure où elles donnent un aperçu des progrès que les pays en développement ont réalisés par rapport aux objectifs fixés par le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en ce qui concerne les ressources financières. Le montant total de 9 milliards de dollars témoigne du réel engagement des pays en développement, mais il convient de noter que la majeure partie de ces ressources provient de quelques grands pays. De nombreux pays, en particulier les pays d'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés, ne parviennent pas à dégager les ressources dont ils auraient besoin pour financer leurs propres programmes nationaux de population. Les études de cas confirment que la communauté internationale des donateurs joue un rôle important dans le financement des activités de population de la plupart des pays en développement et que, dans certains pays, le financement du secteur provient principalement des donateurs. Les organisations non gouvernementales nationales jouent un rôle croissant dans la fourniture des services, mais restent fortement dépendantes des ressources extérieures.

**Dépenses estimatives engagées par les gouvernements
et les organisations non gouvernementales
au titre des activités de population**

31. On trouvera aux tableaux 2 et 3 des estimations des dépenses engagées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales par région et par catégorie d'activités, pour les 54 pays qui ont répondu à l'enquête sur l'année 1999. Les pays ont déclaré avoir consacré 3,5 milliards de dollars aux activités de population. Sur ce montant, 3,4 milliards provenaient de sources publiques et 117 millions représentaient les dépenses d'organisations non gouvernementales nationales. Environ 56 % des dépenses publiques ont été allouées aux services de planning familial, 24 % aux services de santé de base en matière de reproduction, 14 % aux activités relatives aux maladies sexuellement transmissibles (MST), au VIH et au sida; et 7 %

à la recherche fondamentale, et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement.

32. Le tableau 2 illustre les grandes différences que l'on observe selon les régions, tant en ce qui concerne le niveau des dépenses allouées aux activités de population que leurs modalités : plus des trois quarts des ressources totales provenaient de la région Asie-Pacifique, et 1 % seulement de l'Afrique subsaharienne. Cela s'explique par un certain nombre de facteurs, en particulier le degré de dépendance à l'égard de l'aide extérieure. L'Afrique subsaharienne, qui est la région la plus pauvre du monde, est beaucoup plus dépendante de l'aide extérieure pour le financement de ses programmes de population. Il convient aussi de souligner qu'un petit nombre de pays représentent une part importante des totaux régionaux : en Afrique subsaharienne par exemple, les dépenses du Kenya représentent plus de 50 % du total des dépenses publiques. Dans la région Asie-Pacifique, les dépenses de la Chine représentent 60 % du total des dépenses publiques; en Amérique latine et aux Caraïbes, la part du Brésil est de plus de 80 %, en Asie occidentale et en Afrique du Nord, la Turquie représente 38 % des dépenses tandis qu'en Europe orientale et méridionale, les dépenses publiques de la Roumanie représentent plus de 80 % du total. Ainsi, le niveau relativement élevé des dépenses consacrées aux services de planning familial en Asie s'explique en large mesure par les dépenses d'un seul pays, la Chine, qui effectue plus de la moitié des dépenses de la région. Enfin, tous les pays n'ont pas mis en place de système efficace de suivi des flux de ressources. L'utilisation de différentes techniques comptables et de systèmes de comptabilité décentralisés, la difficulté qu'il y a à désagréger les quatre catégories qui constituent « les éléments chiffrés du programme » sont parmi les problèmes les plus communément rencontrés dans le suivi des flux de ressources intérieures. Les conséquences à en tirer sont claires. Les pays les moins développés et les autres pays en développement à faible revenu ont besoin de recevoir une aide extérieure accrue pour financer leurs activités de population. Il est par ailleurs essentiel de mettre en place de meilleurs systèmes de comptabilisation pour permettre le suivi de données ponctuelles et fiables sur les flux de ressources de façon à pouvoir aider les donateurs et les pays en développement à identifier les besoins de financement et à coordonner les politiques de financement des donateurs.

33. Les organisations non gouvernementales ont alloué leurs ressources de la façon suivante : 43 % sont allés aux services de planning familial; 29 % aux services de santé de base en matière de reproduction; 22 % aux activités relatives aux MST, au VIH et au sida; et 6 % à la recherche fondamentale et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement (tableau 3). Il est clair que les gouvernements jouent un rôle majeur dans le financement des programmes de population dans les pays en développement alors que la contribution des organisations non gouvernementales en matière de financement est faible. Les ONG restent tributaires des donateurs, 70 % de leurs ressources provenant de sources internationales. Leur principale contribution concerne les activités de plaidoyer, les projets pilotes et les activités impliquant la participation des collectivités.

Tableau 2
**Estimations des dépenses publiques en matière de population
 par catégorie d'activités, 1999^a**

<i>Région</i>	<i>Services de planning familial (%)</i>	<i>Services de santé de base en matière de reproduction (%)</i>	<i>Activités relatives aux MST, au VIH et au sida (%)</i>	<i>Recherche fondamentale et analyse des données et des politiques en matière de population et de développement (%)</i>	Total des dépenses engagées (en millions de dollars É.-U.)
Afrique subsaharienne	10	10	8	73	38,09
Asie et Pacifique	67	25	3	5	2 649,32
Amérique latine et Caraïbes	2	6	87 ^b	5	424,26
Asie occidentale et Afrique du Nord	42	27	5	26	190,71
Europe orientale et méridionale	17	65	14	4	77,14
Toutes régions	56	24	14	7	3 379,52

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas forcément égale à 100.

^a Chiffres basés sur les données fournies par les 54 pays ayant répondu à l'enquête FNUAP/NIDI portant sur l'année 1999.

^b Ce pourcentage élevé est dû à un projet VIH/sida au Brésil d'un montant de 335 millions de dollars.

Tableau 3
**Estimations des dépenses des organisations non gouvernementales
 en matière de population par catégorie d'activités, 1999^a**

<i>Région</i>	<i>Services de planning familial (%)</i>	<i>Services de santé de base en matière de reproduction (%)</i>	<i>Activités relatives aux MST, au VIH et au sida (%)</i>	<i>Recherche fondamentale et analyse des données et des politiques en matière de population et de développement (%)</i>	Total des dépenses engagées (en millions de dollars É.-U.)
Afrique subsaharienne	35	34	27	4	36,87
Asie et Pacifique	50	22	21	7	40,16
Amérique latine et Caraïbes	43	32	19	7	31,39
Asie occidentale et Afrique du Nord	46	30	7	17	6,75
Europe orientale et méridionale	39	17	41	2	1,91
Toutes régions	43	29	22	6	117,07

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas forcément égale à 100.

^a Chiffres basés sur les données fournies par les 54 pays ayant répondu à l'enquête FNUAP/NIDI portant sur l'année 1999.

34. L'expérience des quatre dernières années a montré que, d'une façon générale, les dépenses nationales variaient très peu d'une année à l'autre. De ce fait, un certain nombre des personnes ayant répondu aux questionnaires ont émis des doutes sur la nécessité de procéder à une enquête annuelle, étant donné que les données différaient peu et que les ressources financières et humaines qui pouvaient être allouées chaque année à la collecte des données étaient limitées. Dans les grands pays, en particulier dans ceux qui ont des systèmes de comptabilité décentralisés, nombre des personnes interrogées éprouvent de grandes difficultés à collecter les données. En conséquence, l'équipe du projet FNUAP/NIDI a décidé de n'effectuer l'enquête sur les flux de ressources qu'une année sur deux et non plus chaque année comme actuellement. Ceci présentera l'avantage, non seulement de réduire la charge de travail qui constitue la réponse à l'enquête, mais également de donner à ceux qui sont interrogés, plus de temps pour obtenir les renseignements au niveau régional. De même, l'équipe du projet FNUAP/NIDI disposera ainsi de plus de temps pour affiner sa méthodologie en matière de collecte de données au niveau infranational et auprès du secteur privé, ainsi que pour renforcer ses capacités.

IV. Flux de ressources financières destinées à des activités annexes en matière de population

35. Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement présentait un agenda complet en matière de population et de développement. Il était souligné qu'au-delà des « éléments chiffrés du programme », des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour financer des programmes visant des objectifs plus larges en matière de population et de développement, notamment des programmes de renforcement du système de soins de santé primaires, d'amélioration de la survie des enfants, de soins obstétricaux d'urgence; des programmes visant à assurer le traitement et des soins aux personnes atteintes du VIH/sida et une éducation de base pour tous, à améliorer la condition des femmes et à favoriser leur autonomisation, à créer des emplois, à préserver l'environnement, à fournir des services sociaux, à équilibrer la répartition de la population, et à éliminer la pauvreté (par. 13.17 à 13.19).

36. Dans son étude sur le suivi des flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action du Caire, le FNUAP s'en est tenu au classement des activités en matière de population faisant partie des « éléments chiffrés du programme » décrit au paragraphe 13.14 du Programme d'action. Les ressources allouées à des activités annexes en matière de population comme la santé de base, l'éducation, l'élimination de la pauvreté et la promotion de la condition de la femme ne sont pas comprises dans les calculs de l'aide internationale aux activités de population qui sont présentées ici. Les donateurs ont indiqué qu'ils consacraient un volume important de ressources à des activités annexes en matière de population aux fins de la réalisation des objectifs plus vastes en matière de population et de développement définis dans le Programme d'action, mais que ces ressources chiffrées ne sont pas comptabilisées dans le montant de 17 milliards de dollars fixé comme objectif.

37. Par exemple, l'Australie et l'Allemagne ont indiqué qu'elles avaient financé des activités dans les domaines suivants : enseignement primaire, secondaire et extrascolaire; politique et administration de la santé; soins de santé de base; infras-

structure sanitaire de base; nutrition; éducation sanitaire; gestion du personnel de santé; services sociaux; développement rural. L'Allemagne a également financé l'éducation préscolaire. L'Irlande a indiqué que la plupart des projets qu'elle finançait dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau/assainissement et du développement rural comportaient des éléments liés à la population. L'Italie a notamment financé la création d'activités rémunératrices, le développement rural, l'amélioration de la condition des femmes et leur autonomisation, la réduction de la pauvreté, le développement des ressources humaines, des projets de création d'emplois, le renforcement du système de prestation de soins de santé et la fourniture de services sociaux. Le Luxembourg a financé des activités visant à renforcer le système de soins de santé primaires et l'enseignement de base, des programmes visant à améliorer la condition des femmes et à les autonomiser et des programmes de préservation de l'environnement. La Suède a indiqué qu'elle finançait des activités dans les domaines suivants : développement du système de santé, soins de santé au niveau des districts, secteur pharmaceutique, lutte contre les maladies, ainsi que d'autres activités dans le secteur de la santé publique. Le Royaume-Uni a financé des activités dans le domaine de soins de santé primaires et de la survie des enfants. Les États-Unis ont financé des activités dans les domaines des services de santé primaires, de la survie de l'enfant, des soins obstétricaux d'urgence, de l'éducation de base, notamment en ce qui concerne les femmes et les filles et de l'autonomisation des femmes. Les fondations ont indiqué qu'elles avaient apporté des contributions pour des projets de santé destinés aux femmes et aux enfants, financé des dons pour des activités de plaidoyer et des activités visant à réduire la pauvreté et à donner aux filles une plus grande confiance en elles.

38. L'expérience a montré qu'il était difficile d'évaluer séparément le volume des ressources allouées aux activités faisant partie « des éléments chiffrés » du Programme des activités liées à la population qui ne figurent pas au paragraphe 13.14 du Programme d'action. La tendance croissante à l'intégration des services comme l'utilisation accrue d'approches sectorielles, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, font qu'il est beaucoup plus difficile d'évaluer le volume des ressources allouées aux activités en matière de population correspondant aux éléments chiffrés spécifiés dans le Programme d'action. Il est également de plus en plus difficile de distinguer entre les quatre catégories d'activités constituant « les éléments chiffrés ». Dans nombre des systèmes de comptabilisation des pays donateurs et des pays en développement, les rubriques utilisées ne correspondent tout simplement pas à ces catégories.

V. Conclusions

39. Certains progrès, bien que modestes, ont été réalisés en ce qui concerne la mobilisation des ressources financières correspondant aux objectifs fixés par la Conférence internationale sur la population et le développement. En 1999, l'aide internationale aux activités de population a augmenté. Plus significative encore est l'augmentation considérable du niveau des financements provenant du secteur privé, en particulier des fondations, par rapport à celui de 1998. De même, les banques de développement ont augmenté leurs engagements de prêts en 1999. Les estimations des dépenses nationales totales sont également en progression par rapport à leur niveau de 1998.

40. Toutefois, tant les donateurs que les pays en développement ont encore beaucoup à faire pour réaliser les objectifs de la Conférence. L'aide internationale aux activités de population représente légèrement plus de 38 % du montant de 5,7 milliards de dollars que la communauté internationale s'était fixé comme objectif lors de la Conférence et qu'elle devait apporter d'ici à l'an 2000 au titre de sa participation au financement du Programme d'action de la Conférence. La plupart des ressources nationales proviennent de quelques grands pays. La majorité des pays en développement ne disposent que de ressources limitées pour les programmes de population et de santé en matière de reproduction et ne peuvent mobiliser les financements nécessaires à la réalisation de ces programmes. De ce fait, ils sont fortement dépendants de l'aide internationale. Le manque de moyens de financement demeure un des principaux obstacles à la mise en oeuvre effective du Programme d'action.

41. La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et la session extraordinaire qu'a tenue l'Assemblée générale des Nations Unies à l'occasion du cinquième anniversaire de la Conférence ont instamment prié les gouvernements et la communauté internationale de promouvoir l'adoption de mécanismes supplémentaires afin d'accroître les financements alloués aux programmes de population et de développement et d'assurer leur durabilité. Parmi ces mécanismes figurent notamment l'augmentation des financements accordée par les institutions financières internationales et les banques régionales de développement; l'utilisation sélective de redevances d'usagers, le marketing social, le partage des coûts et d'autres formes de recouvrement des coûts ainsi qu'une participation accrue du secteur privé. La session extraordinaire a encouragé les gouvernements des pays développés et des pays en développement à considérer sérieusement la possibilité de mettre en oeuvre l'Initiative 20/20 – les donateurs s'engageant à allouer 20 % de leur aide au développement, et les pays en développement s'engageant à allouer 20 % des fonds qu'ils consacrent au développement, à l'amélioration des services sociaux de base de façon à accroître le montant des ressources consacrées aux grands objectifs liés à l'élimination de la pauvreté, y compris les objectifs sociaux et les objectifs en matière de population.

42. L'approche sectorielle constitue également un mécanisme important pour le financement des programmes de population dans les pays en développement. On espère que cette modalité permettra de réduire la dispersion des activités et d'améliorer l'impact et la durabilité de la coopération au développement. Pour cela, il est essentiel d'allouer des ressources suffisantes au financement des activités de population, dans le cadre d'approches sectorielles et de programmes intégrés.

43. Bien que des progrès considérables aient été réalisés, le niveau actuel des ressources reste bien au deçà des objectifs convenus. Si les financements alloués au secteur de la population ont augmenté depuis la CIPD, leur taux de croissance n'est pas suffisant pour assurer la mobilisation des 17 milliards de dollars nécessaires en l'an 2000. Il est essentiel que tous les gouvernements, ceux des pays donateurs comme ceux des pays en développement renouvellent l'engagement d'atteindre les objectifs convenus lors de la Conférence en matière de ressources financières et mobilisent les ressources supplémentaires qui sont nécessaires.

Notes

- ¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 7 (E/1995/27)*, annexe I, sect. III.
- ² *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe).
- ³ Toutes les références aux pays en développement dans le présent rapport concernent également les pays en transition.
- ⁴ À ce jour, des études de cas ont été effectuées dans les pays ci-après : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Égypte, Éthiopie, Inde, Indonésie, Pakistan, Pérou, Sénégal et Tanzanie.
- ⁵ À partir du questionnaire de 1999, le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas ont commencé d'inclure les données relatives au traitement et aux soins du VIH/sida parce qu'il devenait de plus en plus impossible pour les auteurs de réponses de fournir des renseignements limités aux seules activités de prévention du VIH/sida.
- ⁶ Tous les montants sont indiqués en dollars des États-Unis.
- ⁷ L'Autriche n'ayant pas fourni de données sur l'aide en matière de population dans les délais fixés pour leur publication, son chiffre pour 1999 représente une estimation obtenue à partir de celui de 1998.
- ⁸ Les pays donateurs sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse, tous membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'Union européenne (UE) est comprise dans cette liste.
- ⁹ La part de l'aide empruntant la voie multilatérale est sous-estimée car plusieurs donateurs n'ont pas inclus dans leurs rapports les sommes (par exemple, les cotisations) versées à des donateurs intermédiaires comme l'UNICEF, le PNUD et UNIFEM car ils ne savaient pas exactement quel pourcentage de leurs contributions allait aux activités spécifiées dans les éléments chiffrés du Programme d'action de la Conférence sur la population et le développement.
- ¹⁰ La méthode d'estimation qui a servi à calculer le montant global des flux de ressources nationales est simple. Outre les résultats de l'enquête FNUAP/NIDI de 1999, on a utilisé les rapports des études de cas et les autres sources disponibles, notamment des informations émanant des questionnaires de 1998 et de 1997, ce qui a permis de couvrir 83 % de la population. Les estimations régionales des flux de ressources nationales ont été obtenues par extrapolation sur la base de données démographiques de 1999 et additionnées de façon à obtenir le montant global des dépenses engagées par les gouvernements et par les organisations non gouvernementales au titre des activités de population. On a ensuite, pour obtenir le montant brut total des flux de ressources nationales, ajouté les fonds d'origine privée, précédemment estimés à 14 % du total des ressources nationales. Ces résultats sont à utiliser avec précaution car les données disponibles sont souvent sous-estimées ou incomplètes ou ne sont pas toujours tout à fait comparables.